

Conseil d'Établissement
Mercredi 10 avril 2019 à 19h30
Restaurant scolaire « Crock'n'Rolle »

Autorités	S.Dufour	F.Delafoqe	D.Emery
	C. Schenk		
Professionnels	V.Scaiola		
Représentants parents	S.Brodard	F.Courvoisier	E.Fischer
	F.Mulone		
Sociétés locales	L. Amamra	S.Carpentier	C. Laurents
	F.Munier	S.Lebaz Celton	
Excusés	J. Rosa	J.Wettstein	M.Page
	A.Gaggio	C.Laue	M.Ganz
Absents	S.Conne		

M. Dufour, Président du Conseil d'Établissement de l'Association Enfance & Jeunesse, ouvre la séance et souhaite la bienvenue à tous les membres pour cette 7^{ème} séance de la législature.

1. Appel

Mmes Ganz, Gaggio et Page, et MM Laue, Josa et Wettstein sont excusés.

2. Acceptation de l'ordre du jour

M. Dufour annonce la suppression du point 5 de l'OJ – *Création du logo et propositions de nom pour les Etablissements scolaires de Rolle et environs* - suite à l'absence de M. Rosa. Ce point sera représenté lors d'une séance ultérieure avant l'été. Il regrette l'absence des deux directeurs, sachant que tout a été fait pour que la Direction des Ecoles puisse être représentée. Il souligne que tous les membres du CET doivent faire des efforts.

3. Projet « Graine d'entrepreneurs »

Dans le cadre du PEJ (implication des jeunes dans la vie communautaire) 8 classes de 9H ont été choisies dans le canton (1 classe par établissement). Le projet d'une classe de 9H de Rolle a été choisi par les étudiants de l'EPFL, qui seront chargés de le présenter aux communes.

Présenté sous forme de clip vidéo le projet s'intitule : « Parcours pour VTT derrière les forêts de Gilly ». Les deux autres projets non retenus sont les suivants : 1) Présentation d'une alternative à « Crock'n'Rolle » 2) Réinstaller le parcours Vita à Rolle.

Le 6 juin 2019 une séance réunira toutes les écoles et les lauréats y seront présentés.

4. Projets des Présidents des CET de la Côte

Les Présidents des CET de la Côte mènent une réflexion sur un projet commun, avec une mise en avant de l'écologie. Le prochain forum aura lieu le 9 octobre prochain au Sésame avec une visite des lieux et une présentation des activités.

5. Actualités de la Bibliothèque

Mme Laurens commente les documents annexés. Elle précise qu'il n'y a aucun problème avec les nouveaux horaires et les activités de la bibliothèque.

Les spectacles et ateliers gratuits sont toujours remplis.

Un nouveau service verra le jour en septembre 2019 : une boîte de retours des livres /docs. Elle sera placée devant la bibliothèque.

6. Actualités du Sésame / Commission Prévention Jeunesse et divers

Les détails des activités sont dans le document annexé.

Point 1 : M.Amamra précise que dans le cadre du projet de clips vidéo il n'y a pas de diffusion sur internet. Les vidéos sont transmises aux parents.

M.Amamra avait prévu l'ouverture du Sésame pendant une partie des vacances Pascales. Les informations avaient été transmises aux jeunes qui fréquentent le centre. Il y a eu peu de retours et le centre restera fermé.

Pour la rentrée de l'année scolaire 2019-2020, le projet est de fournir des propositions d'inscriptions d'activités pour toutes les vacances scolaires à tous les jeunes, avec un délai pour répondre. La bibliothèque fera de même.

7. Prochain conseil et repas

La prochaine séance du conseil d'Établissement se tiendra le jeudi 13 juin à 19h30 au Sésame.

Le repas annuel du conseil d'Établissement sera le 13 novembre 2019. Les informations suivront.

8. Divers et propositions individuelles

Mmes Lebaz et Schenk portent à la connaissance des membres du CET qu'il existe un camp de foot ouvert aux enfants nés entre 2006 et 2013 durant les vacances de Pâques. Nul besoin d'être footballeur. Les enfants sont pris en charge de 9h00 à 16h30, le coût est de 160.- / enfant (rabais fratrie), repas et goûter compris. Il reste encore des places.

Mme Lebaz informe que la commission permanente qui gère le Bal des Promotions le 5 juillet 2019 a besoin d'aide cette année. M. Dufour se met à disposition de la commission. Mme Page avait prévenu qu'elle pouvait être présente. Ils en sont remerciés.

Mme Scaiola fera suivre cette information auprès de ses collègues car il est nécessaire d'avoir un-e enseignant-e dans le comité organisateur.

Mme Brodard a porté à la connaissance de la Municipalité en septembre 2018 l'inquiétude de plusieurs parents, ces derniers se déclarant inquiets de devoir faire traverser ou de laisser traverser seuls leurs enfants à mi hauteur du chemin de Jolimont. La demande a été étudiée par la Municipalité et un passage piéton provisoire y permet maintenant de traverser en toute sécurité.

M.Mulone soulève la problématique du port de la ceinture dans les taxis Dany et s'inquiète que les chauffeurs ne demandent pas aux enfants de s'attacher. Quid de la responsabilité en cas d'accident ?

M. Dufour explique que les enfants peuvent être amenés à voyager dans 2 types de transport : les bus publics dans lesquels il n'y a pas de ceinture et les bus scolaires équipés de ceintures. Il relève que c'est le rôle des parents d'éduquer leurs enfants aux transports publics.

M.Amamra ajoute qu'une personne a été mandatée par EnJeu et intervient dans les bus, elle est tout à fait sensibilisée aux problématiques, la police est également intervenue mais il y a des problèmes qui perdurent.

En cas de souci récurrent il faut s'adresser par mail à la commission des transports d'EnJeu transports@enfance-jeunesse.ch, info@enfance-jeunesse.ch, qui traitera la question.

M.Mulone soulève la question du bus Rolle / Perroy qui est surchargé et dans lequel les enfants sont debout. Le Codir d'EnJeu est informé et une réflexion est en cours pour décharger le bus. Que se passe-t-il lorsque des jeunes se battent dans le bus ? M. Dufour répond que des élèves se sont déjà trouvés exclus et qu'il existe un panel de mesures dissuasives.

M.Mulone souhaite savoir quelles mesures sont à disposition pour les enfants HP (identifiés et reconnus) et les enfants en difficultés.

Madame Scaiola explique que pour les enfants HP jusqu'à la 6H incluse, il existe une classe spéciale le jeudi matin sur 2 périodes le jeudi matin au collège du Martinet.

M.Amamra ajoute que ces problématiques sont évoquées en colloque le jeudi matin au Sésame. Les jeunes avec difficultés quelles qu'elles soient sont le moteur de la vie sociale du centre. Le Sésame prend en considération les HP et les difficultés spécifiques qui leur sont liées. Il existe un suivi assez précis. Mais il faut noter que malgré les actions spécifiques proposées, les jeunes n'ont pas toujours envie d'être aidés. Des mesures pour les jeunes en difficultés sont de la même manière proposées.

Mme Fischer demande quand on verra apparaître la journée continue. M.Dufour répond qu'il y a confusion entre horaire continu, où il n'y a pas de pause, et la journée continue. Rolle se rapproche de la journée continue. Toutes les infrastructures existent. Les enfants peuvent être pris en charge de 8h00 à 18h00 par le biais de l'école, du parascolaire et du Sésame (le vendredi jusqu'à 22 heures). M.Dufour relève que par ailleurs au niveau local les enfants et les parents sont attachés à une pause familiale le midi.

Les autres questions de Mme Fischer, 1) journée joker, 2) Contenu des cours durant le mois de juin seront présentées lors de la séance du 13 juin car elles sont du ressort de la Direction des écoles.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 21h30.

Pour le Conseil d'Établissement d'EnJeu

Le Président



Samuel Dufour

La Secrétaire



Sylvie Lebaz

Rolle, le 10 avril 2019/sl